



Conditions Générales de Vente de Prestations de Service

Préambule :

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir le cadre des relations contractuelles entre WallsWeb représenté par Julien Demyttenaere et les bénéficiaires des prestations, dénommées ci-après « le client ».

Article 1 : Objet du contrat

WallsWeb s'engage à réaliser dans le cadre d'une obligation de moyens la prestation définie dans le cadre du devis. Ces conditions générales de vente s'appliquent à tous types de prestations réalisées par WallsWeb. Toute prestation accomplie par WallsWeb implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Le client est réputé, pour chaque commande, avoir consulté et accepté les présentes conditions générales. Le point de départ du délai d'exécution des prestations est la date d'acceptation du devis par le client.

Article 2 : Prix

Les prix des prestations vendues par WallsWeb sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés TTC (TVA non applicable). Par voie de conséquence, ils seront indiqués en net au jour de l'établissement de la facture. WallsWeb s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, WallsWeb s'engage à facturer les prestations commandées au(x) prix indiqué(s) lors de l'enregistrement de la commande. Aucun escompte ne sera consenti au client en cas de paiement anticipé.

Article 3 : Modalités de règlement

Le règlement des prestations s'effectue par virement bancaire (les coordonnées bancaires sont communicables sur simple demande)
Lors de l'enregistrement de la commande, le client doit verser un acompte de 20% du montant global de la facture, le solde devant être payé immédiatement à l'issue de la réalisation de la prestation.

Article 4 : Droit de publicité

Le client autorise WallsWeb à citer son nom ainsi que son URL, les copies d'écran de ses pages Web, à titre de références pour la promotion commerciale. Le client est informé qu'un lien éventuel vers son site sera mis en place. L'objectif étant d'augmenter la visibilité dans les moteurs de recherches. Le client s'engage à faire figurer en bas des pages de son site la mention « site réalisé par WallsWeb » pointant vers www.wallsweb.fr

Article 5 : Engagement du client

Le client s'engage à fournir à WallsWeb tous les éléments de textes, images, vidéos et sons nécessaire à la réalisation du contrat.

Article 6 : Garanties

WallsWeb garantit l'ensemble des réalisations web (site vitrine, site e-commerce) pour une période de 6 mois à compter de la date de facture finale.
Sauf faute de sa part, WallsWeb ne pourra être tenu responsable d'un dommage éventuellement subi par le Client, notamment des pertes d'exploitation ou d'informations. WallsWeb ne pourra être tenu responsable d'un éventuel dysfonctionnement, panne, retard ou interruption de l'accès à l'hébergement.

Article 7 : Pénalités de retard

En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations, le client doit verser à WallsWeb une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au premier jour de la délivrance de la prestation. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise-en-demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. (Conformément aux articles L 441-6 et D 441-5 du code de commerce).

Article 8 : Rétractation et annulation de la prestation

La prestation programmée et non effectuée du fait du client, notamment par annulation hors délai, non présence du client au moment de la prestation ou impossibilité d'accéder sur les lieux de la prestation, sera due par le client en totalité, et facturée par WallsWeb. Toutefois, toutes prestations programmées non effectuées par WallsWeb pour des raisons non imputables au client ne seront pas facturées et ne donneront lieu à aucun dédommagement.

Article 9 : Force majeure

La responsabilité de WallsWeb ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement exceptionnel, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1218 du Code civil.

Article 10 : Confidentialité

WallsWeb s'engage à ne divulguer aucune information confidentielle concernant les activités du client, dont il aurait eu connaissance pendant l'exécution des prestations. Cette clause s'applique pendant toute la durée du contrat et perdure après la fin de celui-ci quel qu'en soit le motif. Ne sont pas considérées comme confidentielles, les informations faisant l'objet d'une publication au public.

Article 11 : Règlement des litiges

En cas de litige, le droit français est seul applicable. Les litiges éventuels seront soumis au Tribunal de Commerce de Lille.

Date et signature du client précédée de la mention « Lu et approuvé »